



# BAYON

## Infos



### Actus Municipales

Délibérations municipales  
Nouvelles portes de l'école Dolto  
Le repas dansant des aînés

### Education

Organisation de la semaine  
à l'école  
Le collège connecté  
L'actualité de Fr. Dolto  
L'actualité de la Providence

### Culture et Festivités

Du côté de jeunesse et terri-  
toire  
L'école de Musique  
L'histoire de Bayon

### Social

Les Restos du coeur  
Les brioches de l'amitié  
Aide au déneigement  
Les repas livrés par  
l'ADMR

### Citoyenneté

L'hiver et la route

## L'Édito du Maire

Deux évènements majeurs auront marqué en 2017 l'organisation des territoires dans notre pays.

Le premier est l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a modifié le périmètre de la Communauté de communes à laquelle nous appartenions. C'est une réorganisation qui prend du temps car les dossiers traités et à traiter sont importants et engagent la Communauté de communes pour plusieurs années.

Le deuxième est l'élection présidentielle qui a bien sûr modifié de manière importante l'image politique de la France mais, au fil des mois depuis cette élection, a amené aussi l'ensemble des élus à se poser des questions sur l'avenir de nos territoires compte tenu d'un certain nombre de décisions prises par les pouvoirs publics, en particulier en matière budgétaire. Ces décisions peuvent avoir pour les communes un impact sur leurs budgets de fonctionnement et - par voie de conséquence - entraîner une diminution des investissements dont pourtant beaucoup de nos communes ont besoin.

L'association des Maires et des Présidents des Communautés de communes de France - à laquelle notre Commune adhère - reste très active pour la défense des intérêts des communes de France. Les différents congrès des maires, celui de Meurthe-et-Moselle et le congrès national, ont montré combien les maires de nos communes rurales étaient mobilisés pour leurs communes.

Certains parmi vous se posent des questions sur le programme prévisionnel d'investissements présenté dans « Bayon Infos » de juillet dernier. L'ensemble du programme sera réalisé. Les travaux non terminés ou non commencés lors de la lecture de ce bulletin démarreront pour quelques-uns en janvier 2018 et pour les autres les mois suivants. Nous sommes contraints par les délais administratifs liés aux accords de subventions et aux procédures de passation des marchés publics.

Au fil des ans nous modifions les illuminations pour les fêtes de fin d'année et poursuivons l'installation dans de nouvelles rues (l'entrée de la Commune côté Roville, ainsi que les rues de Haigneville et de Lunéville). L'an prochain nous équiperons d'autres rues.

Bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2018 !

## Hôtel de Ville

15 rue de la Mairie - 54290 BAYON



### Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
- ▶ le samedi : 9h-12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : [secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)

Site web : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

## L'Équipe Municipale



**Maire :** Jacques BAUDOIN

[jacques.baudoin@mairie-bayon.fr](mailto:jacques.baudoin@mairie-bayon.fr)



**1<sup>er</sup> Adjoint :** Nicolas ANDRÉ

[nicolas.andre@mairie-bayon.fr](mailto:nicolas.andre@mairie-bayon.fr)

Information et Communication  
Gestion des salles et des équipements  
Vie associative - Autorisation des manifestations



**2<sup>ème</sup> Adjointe :** Martine BONNE

[martine.bonne@mairie-bayon.fr](mailto:martine.bonne@mairie-bayon.fr)

Affaires scolaires  
Action sociale



**3<sup>ème</sup> Adjointe :** Huguette VILLEGER

[huguette.villeger@mairie-bayon.fr](mailto:huguette.villeger@mairie-bayon.fr)

Tourisme et développement économique  
Étangs - Camping



**4<sup>ème</sup> Adjoint :** Didier PERRIN

[didier.perrin@mairie-bayon.fr](mailto:didier.perrin@mairie-bayon.fr)

Prévention Sécurité  
Fêtes et animations municipales

### Conseillers Municipaux :

Chantal BAILLY - Marie-Claire BERVARD  
Stéphane BERVARD - Lydia FRANCOIS  
Brigitte HENRY - Andrée NOIROT  
Alain RAVAILLER - Maria RICHARD  
Daniel WELTZHEIMER



## Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND



*Salle de réunion du Conseil Municipal*

### SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2017

**10 conseillers présents sur 14**

Absents excusés : Mme Marie-Claire BERVARD, Mme Andrée NOIROT et Mme Huguette VILLEGER (donnent respectivement procuration à M. Stéphane BERVARD, Mme Brigitte HENRY et M. Jacques BAUDOIN). Absente : Mme Chantal BAILLY.

### VOTE DES FORFAITS PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (SIS) DE LA PROVIDENCE

Considérant le nombre d'enfants de Bayon scolarisés à l'école de la Providence, M. le Maire explique que la Commune est tenue de verser les mêmes for-

faits scolaire et pédagogique au SIS de la Providence 2017 que ceux versés à l'école publique Dolto. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser au SIS de la Providence la somme de 8583 € :

- forfait scolaire : 23 enfants de Bayon en élémentaire =  $237 \text{ €} \times 23 = 5\,451 \text{ €}$

- forfaits pédagogiques : 39 enfants de Bayon en maternelle et élémentaire :  $87 \text{ €} \times 39 = 3\,393 \text{ €}$

Délibération adoptée à l'unanimité.

### REPRISE DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

Considérant le nombre de concessions échues au cimetière municipal, considérant que des tombes sont à l'état d'abandon, M. le Maire souhaite en informer les conseillers pour avoir leur avis quant à la procédure à mettre en œuvre. Le Conseil Municipal accepte que le Maire procède à la reprise des concessions échues dans le cimetière et à la reprise des concessions en état d'abandon, suivant les procédures légales. Délibération adoptée à l'unanimité.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de M. Nicolas ANDRÉ, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Cyclisme Haroué Loisirs (CHL) ayant organisé pour la troisième année consécutive une course cycliste dite « Grand prix des commerçants et artisans de Bayon » au mois de juillet. Délibération adoptée à l'unanimité.

## Rénovation des portes du groupe scolaire Dolto

par Martine BONNE (photos : Eddy GALLAIRE)

Le remplacement des trois portes d'entrée des écoles maternelle et élémentaire Françoise Dolto a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Ces portes en aluminium sont équipées d'une barre anti-panique réglementaire et d'un visiophone.



C'est donc sans avoir à ouvrir la porte que le personnel de l'école découvre sur une caméra qui se présente à l'entrée. Ainsi, le niveau de sécurité est amélioré dans les écoles conformément aux recommandations ministérielles du plan Vigipirate « sécurité renforcée-risque attentat » en vigueur.

De plus, le vitrage feuilleté des portes augmente la luminosité dans les couloirs d'entrée.

Les comptes rendus des conseils d'école adressés à la Commune indiquent que les équipes enseignantes et les représentants des parents ont beaucoup apprécié cette amélioration.





### Traditionnel repas-dansant des aînés

par Brigitte HENRY (photos : Didier PERRIN)

**L**e dimanche 19 novembre à midi s'est déroulé le repas des aînés âgés de 70 ans et plus au Centre Culturel Henri Gaudel.



Dès le samedi matin, une équipe d'élus s'est chargée de la mise en place de la décoration et des tables. Le dimanche ils ont œuvré pour le service du repas.



Une fois l'apéritif servi, le Maire contrairement aux années précédentes n'a pas prononcé de discours mais a laissé la parole aux personnes qui le souhaitent pour évoquer les tracas que certains peuvent rencontrer au quotidien, le plus marquant fut la remarque d'une personne face à la solitude à laquelle beaucoup sont confrontés.



Puis fut venu le moment de festoyer entre les

plats. L'animation confiée à l'orchestre Mi La Si composé de quatre musiciens a fait tourner les danseurs. Une ambiance festive et conviviale était perceptible tout au long de cette journée.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué au succès de cette animation annuelle, d'ores et déjà rendez-vous a été pris pour le dimanche 17 novembre 2018.

Remerciements : à LG Création pour le repas, Mi La Si pour l'animation musicale, Pépinières Pauchard pour le prêt des plantes ainsi qu'à l'équipe d'élus.



**Et surtout un grand merci aux convives pour leur présence.**





## Modification de l'organisation de la semaine à l'école

par Martine BONNE

Le décret de juin 2017 rend possible l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours lorsque un consensus local entre le Conseil d'école, la municipalité et les services académiques émerge.

Pour le Groupe scolaire Françoise Dolto et suite aux conseils d'école de juin 2017, un sondage - établi en septembre par les représentants des parents aux conseils d'école - indique que les familles se prononcent à 75 % pour une organisation sur quatre jours (taux de réponse des familles de 100 %).

M. le Maire a communiqué aux conseils d'école de novembre la position du Conseil Municipal (\*) par rapport à l'organisation de la rentrée 2018.

Les Maires de quatre autres communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal Françoise Dolto (Haigneville, Lorey, Romain et Virecourt) apporteront leur réponse le 16 janvier 2018 lors du Conseil d'école extraordinaire, commun à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Le Maire de chaque commune (ou son représentant), les enseignants, la psychologue scolaire, le délégué

départemental de l'Éducation Nationale et les représentants des parents d'élèves titulaires au conseil d'école participent au vote.



(\*) Le Conseil Municipal propose de revenir à la semaine de quatre jours d'école au vu de l'ensemble des éléments énoncés (résultat du sondage effectué auprès des parents par les directrices d'école, taux de participation aux nouvelles activités périscolaires, équilibre des enfants du point de vue de la récupération, fuite des enfants du groupe scolaire Dolto vers des écoles organisant déjà le temps scolaire sur quatre jours). Délibération adoptée par 10 voix pour, 2 voix contre (Marie-Claire BERVARD et Alain RAVAILLER) et 1 abstention (Jacques BAUDOIN).



## Tablettes, classes connectées et Wifi au Collège

par Olivier KOPFERSCHMITT, Principal

Le mardi 28 novembre, l'équipe de direction, les personnels d'enseignement et d'éducation du Collège de l'Euron ont accueilli Mme Nadège JUNGKER, cheffe de projet équipements et usages numériques dans les collèges à la Direction de l'Éducation du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, ainsi que Mme Cécile TANTIN de la Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE) du Rectorat.

En effet, le « Plan Numérique Collège » déployé par l'État et le Conseil Départemental vient d'équiper les élèves et les personnels enseignants du Collège de 170 tablettes numériques mutualisées dans 4 classes mobiles connectées. En parallèle, le serveur informatique du Collège a été adapté à ces nouveaux outils communicants, et 12 salles disposeront du Wifi.

Le vendredi 22 décembre, la DANE est venue former l'ensemble des personnels d'enseignement et la



plupart des personnels d'éducation à l'utilisation pédagogique de ces outils numériques pour appréhender et perfectionner les différentes exploitations pédagogiques et éducatives que pourront permettre ces outils numériques nomades.



## A l'école élémentaire Françoise Dolto

par Véronique PÉRALTA, directrice

### Le Cross du Collège

La classe de CM1/CM2 a participé au Cross du Collège le mercredi 18 octobre. Les élèves se sont montrés particulièrement investis et motivés par cette épreuve sportive. Une cérémonie de remise des médailles a eu lieu devant tous les élèves de l'école primaire qui ont applaudi les champions du jour.



### La semaine du goût

Le vendredi 20 octobre, toute l'école s'est transformée en ateliers du goût. Les élèves ont ainsi pu exercer leur palais à travers des déclinaisons de différents saveurs soit 20 ateliers : mirabelles, pommes, fruits exotiques, jus de fruits, chocolat, fromage, insectes... Un grand merci aux parents qui ont permis que cette après-midi soit un véritable succès.



### Sortie à Nancy

Les élèves des classes de CM1 et de CM1/CM2 sont rendus à Nancy toute la journée. Les CM1/CM2 ont fait une halte sur la place Stanislas pour l'étudier en la dessinant dans le cadre de l'histoire des arts. Après une courte visite aux animaux de la Pépinière, ils ont ensuite été reçus à l'école Raugraff



pour pique-niquer au chaud.

L'après-midi, ils ont assisté à la salle Poirel à un concert pédagogique de Pierre et le Loup.



### Le sommeil

Les élèves de CM1 / CM2 ont reçu des élèves sages-femmes de l'école de Nancy le mercredi 29 novembre pour une intervention sur le sommeil.

Après avoir travaillé sur les différentes phases du sommeil, ils se sont penchés sur ce qui peut avoir un effet positif ou négatif sur le sommeil. Les enfants ont découvert l'importance de bien dormir et des effets négatifs dus au manque de sommeil. Les enfants ont ensuite partagé un goûter avec des aliments favorisant le sommeil. Cette intervention s'est terminée par une séance de relaxation avec plusieurs exercices favorisant l'endormissement.



### Saint-Nicolas

Le jeudi 7 décembre, Saint-Nicolas et son acolyte le Père Fouettard se sont arrêtés à l'école primaire Françoise Dolto. Ces deux personnages célèbres sont allés dans chaque classe pour discuter avec les enfants et recevoir les cadeaux préparés par ces derniers. Les élèves de CP avaient pour l'occasion confectionner des gâteaux. Saint-Nicolas a été particulièrement gâté de dessins et de chansons par les élèves. Il a distribué à chaque enfant une brioche en forme de bonhomme et des friandises. A l'année prochaine !





## A l'école privée de la Providence

par Christine KIRCH, directrice

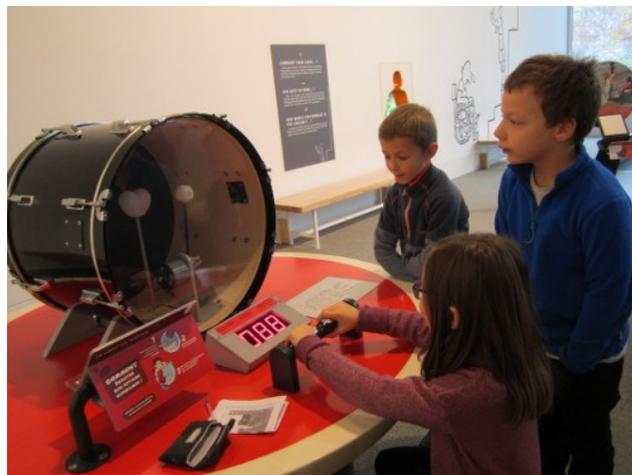
### Projet éco-école

Cette année, notre nouveau thème pour obtenir le label éco-école est les solidarités. Vendredi 10 novembre, les éco-délégués des élèves, les enseignants, des parents, une mamie, des représentants de l'APEL et de l'OGEC, l'animatrice de la Résidence Saint-Charles et M. le Curé étaient rassemblés pour le premier Comité de pilotage de notre projet. Nous avons réalisé un diagnostic pour connaître ce qui se fait dans notre établissement au niveau des solidarités. Puis nous avons échangé nos idées car nous aimerions créer **un jardin des talents partagés** ou chacun pourra participer à sa manière.



### La science en s'amusant

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre, quatre classes de l'école se sont rendues au Vaisseau à Strasbourg : un lieu dédié à la science.



Les enfants ont pu s'amuser, s'étonner, explorer, découvrir des expériences, faire des constructions, écouter battre leur cœur...



**Tous réunis  
autour  
d'Yvette  
MURLON**

Départ en retraite  
de Mme Yvette  
MURLON,  
aide-maternelle  
à l'école  
depuis 17 ans.



## Association de parents de l'école Providence

par Caroline HOLLARD, membre de l'association



Tout d'abord, une vente de sapins de Noël Vosgiens, organisée dans la cour, a remporté un grand succès.

Puis le Saint-Nicolas a répondu présent à l'invitation de l'APEL. Il est venu, les bras chargés de friandises, rendre visite à tous les enfants de l'école.

Lors de sa visite un goûter, composé d'un chocolat chaud et d'une brioche, a été offert à tous les enfants.

Un mois de décembre chargé pour les membres de l'APEL de l'école de la Providence.



Et enfin, le vendredi 8 décembre la cour de l'école s'est transformée en village de Noël, pour accueillir le traditionnel Marché de Noël.

Au programme, chants de Noël interprétés par les enfants, vente de décorations de Noël, crêpes, chocolat et vin chaud... et même la neige était au rendez-vous de ce bel après-midi.



### Du côté de Jeunesse et Territoire

par Charlotte CUNAT, animatrice

Le 8 octobre à Velle-sur-Moselle, s'est déroulée la fête des bénévoles ! A l'initiative du Groupe de suivi de Jeunesse et Territoire, l'idée était de rassembler les bénévoles du territoire autour d'un « goûter collectif et partagé ». Les bénévoles ont pu parler de leurs activités associatives de façon informelle et conviviale.

Ensuite le théâtre de Cristal a proposé son spectacle « le défilé » où une galerie de personnages aussi drôles que burlesques ou émouvants ont défilé sur scène. Ce spectacle ouvert à tout le territoire a rassemblé près de 80 spectateurs. Ce fut un excellent moment passé avec les bénévoles et les habitants.

Les vacances d'automne ont été chargées ! Un multi loisirs pour 10 ados à Bayon a eu lieu la 2<sup>ème</sup> semaine avec des activités variées (mini-golf à Gerbéviller, initiation Hip-Hop, cuisine soudanaise...).

Il y a eu aussi une sortie patinoire le 26 octobre qui a rassemblé plus de 60 participants. Et enfin une activité Halloween à Brémencourt (en partenariat avec la CC3M) pour le 3-10 ans avec 10 bénévoles organisateurs et 30 participants !

La prochaine action sera la journée ski familiale, qui aura lieu le 21 janvier à Rouge Gazon.

L'année 2018 sera une année forte pour Jeunesse et Territoire car le périmètre d'action va être agrandi (périmètre de la CC3M). Afin de définir le nouveau projet de territoire, une rencontre aura lieu le 16 janvier avec tous les acteurs locaux.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Charlotte, l'animatrice au 03 83 72 80 56 ou par mail à [charlotte.cunat@foyersruraux54.org](mailto:charlotte.cunat@foyersruraux54.org)

Un site internet existe, pour s'y rendre : [www.jeunesseetterritoirebayonnais.jimdo.com](http://www.jeunesseetterritoirebayonnais.jimdo.com)

Par ailleurs, si vous souhaitez être destinataire de « l'info des associations », envoyez un mail à : [infodesassociations@gmail.com](mailto:infodesassociations@gmail.com) et vous recevrez l'actualité des associations du territoire toutes les semaines.



### L'école de musique poursuit sa route

par Rachel GUSTIN, secrétaire de l'association

L'école de musique du Bayonnais poursuit sa route avec cette année un changement important puisque notre président, Bruno ABRAHAM, a quitté ses fonctions pour raisons professionnelles.

Toute l'équipe en profite pour le remercier pour les cinq années passées à ses côtés au service de l'école, il a apporté énormément à tout point de vue, inculqué une rigueur administrative essentielle, assaini la situation financière préoccupante de l'école, redynamisé la fête de la musique du 21 juin, etc.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui et il nous a beaucoup appris.

Nous allons poursuivre dans cette voie avec notre nouvelle présidente. Carine LENTRETIEN a accepté de prendre la direction de l'école et nous l'en remercions tous vivement.



Cette année, l'école compte 90 élèves qui s'initient ou se perfectionnent en piano, violon, guitare sèche, guitare électrique, basse ou batterie.

A noter ce qui fait la spécificité de notre école : les ateliers rock et percussions puisque 34 élèves

sont inscrits dans ces groupes musicaux pour 1h30 de musique collective par semaine.

En plus des cours dispensés chaque semaine par des professionnels de la musique, notre école intervient dans l'animation du territoire du Bayonnais.



A retenir dès à présent les prochaines manifestations où vous pourrez retrouver entre autres nos ateliers :

- festival : week-end du 14-15 avril 2018
- fête de la musique : samedi 23 juin 2018
- village à bascule : 11-12-13 mai 2018

L'année passée, notre école s'est lancée pour la première fois dans un échange musical avec l'école de musique du Saintois. Cette expérience a été enrichissante et très appréciée. Nous devrions réitérer la rencontre cette année encore.

Vous pouvez suivre les activités de notre école et les prochaines manifestations sur le site [Facebook](#) de l'école.





### Histoire de Bayon

par Alain RAVAILLER

**B**AYON qui dans les titres anciens est appelé « Abajum », « Beo », « Baon », « Bayonnum », « Baionum » et « Baio », s'est construit sur la « Côte Lebel », une terrasse dominant le confluent de la Moselle et de l'Euron, comme le montrent les tableaux ci-dessous de Jean-Baptiste CLAUDOT (1733-1805), le peintre-paysagiste le plus important en Lorraine dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Au début de l'époque gallo-romaine, vers 200 avant notre ère, un vaste camp fortifié y était implanté. Mais il est vraisemblable que les Gaulois avaient précédé les Romains sur la « Côte Lebel », d'anciennes chroniques relatant la découverte de monnaies gauloises sur le site.

Un autre témoignage de l'occupation ancienne du territoire de la commune est relaté en 1843 par Henri LEPAGE, archiviste, dans « le Département de la Meurthe, statistique historique et administrative » : « En 1839, M. le Curé de Manoncourt, l'un de nos plus zélés archéologues, faisant des fouilles sur cette côte, y découvrit, à une faible profondeur, 74 tombeaux construits seulement avec des pierres posées à plat sur d'autres verticales. Ils contenaient des ossements très altérés, de longs et forts couteaux (scramasaxes), des boucles de ceinturon, d'autres en fer profondément niellées en argent, des vases en cuivre très mince, des colliers en émail, des bagues, des bulles rondes en cristal, d'autres en argent et en forme de croissant, enfin, beaucoup de ces vases en terre rouge ou noire qu'on rencontre toujours vides dans les sépultures romaines du Bas-Empire et même dans celles de l'époque mérovingienne ».

Au fil du temps, l'ancien camp fortifié des Romains devint plus important. Des actes authentiques du XII<sup>ème</sup> siècle parlent de Bayon comme d'un bourg déjà ancien, chef-lieu d'une terre considérable, sans cependant donner plus de précisions. Après avoir appartenu à l'abbaye de Senones puis à la maison de Salm, la terre de Bayon fut, en 1172, donnée en apanage à Henri le Lombard, cadet de la Maison de Lorraine, fils du duc Ferry 1<sup>er</sup> de Bitche. Et c'est probablement ce même Henri qui, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, fit construire un château en bordure de la falaise surplombant la Moselle. Cet édifice, « entouré d'une solide muraille flanquée de fortes tours », n'était cependant qu'un des éléments de défense de la cité, bâtie dans l'enceinte de l'ancien camp et, par conséquent, elle-même « pourvue d'épaisses murailles percées de trois portes ».

L'enceinte de murailles qui défendait la ville partait de la porte de Charmes (à l'intersection de la Grande Rue et de la rue des Hauts Fossés), suivait la direction de la rue et de la ruelle derrière les Hauts Fossés pour aboutir à la porte de Lunéville, près du pont construit sur l'Euron. De là, elle longeait un des côtés de la rue de l'Hôpital (actuelle rue de l'Euron), suivait la ruelle des Bâtards et se reliait à la porte de Moselle, construite sur la rue des Orfèvres (maintenant rue de la Moselle). De cette porte, elle devait remonter parallèlement à la rue des Orfèvres et se relier au château ; puis du château, suivre la ligne des jardins en terrasse des maisons bordant l'actuelle Grande Rue, pour venir aboutir à la porte de Charmes.



Bayon, vallée de la Moselle, en 1801. Tableau de J. B. CLAUDOT (Musée Lorrain)



### Bayon vers 1730

*Sur cet extrait de la carte des Naudin, on distingue encore les murailles qui entouraient Bayon et, hors les murs, le couvent des Tiercelins*

La Maison de Bayon s'éteignit rapidement et après un partage réalisé en 1422, la seigneurie de Bayon passa à la Maison de Haraucourt. En octobre 1475, les troupes du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui était venu guerroyer contre le Duc de Lorraine, René II, entrèrent en triomphe dans Bayon, les seigneurs du lieu leur ayant ouvert les portes de la cité sans combattre. Au milieu de l'année suivante, les Lorrains de René II décidèrent à leur tour de porter la guerre chez l'ennemi. Le 12 août 1476, 2 500 hommes marchèrent sur Bayon dont les seigneurs, les sires de Haraucourt, avaient fait allégeance au duc de Bourgogne. La ville, prise d'assaut, fut pillée et incendiée.

Le 3 juillet 1477, le duc René II donna Bayon, qu'il avait confisqué aux Haraucourt, à son maréchal Oswald de Thierstein en remerciement de ses exploits pendant la guerre contre les Bourguignons. Oswald

de Thierstein laissa Bayon à son fils Henri, qui, avec son épouse Anne de Neuchâtel, y fondèrent un hôpital dans les premières années du XVI<sup>ème</sup> siècle. A l'extinction des Thierstein en 1519, le duc pardonna aux Haraucourt et leur rendit leurs biens, mais pas pour longtemps.

Dès 1529, le duc Antoine de Lorraine attribua la seigneurie de Bayon à Jean, comte de Salm. Quelques années plus tard, la terre de Bayon et celle de Borville furent vendues à Diane de Dommartin. Le 15 décembre 1551, Louis de Dommartin accorda aux habitants de la seigneurie une charte de franchise par laquelle il leur concédait un ensemble de droits et de privilèges. En 1570, ces terres revinrent à Charles-Philippe de Croy à la suite de son mariage avec Diane de Dommartin.

*(Suite dans un prochain numéro)*



**Bayon, vallée de l'Euron, en 1801. Tableau de J. B. CLAUDOT (Musée Lorrain)**



## Les brioches de l'amitié : une opération emblématique

par Marie-Claire BERVARD

**S'offrir une brioche de l'amitié, une gourmandise ?  
Oui, mais surtout un acte solidaire !**

**C**omme chaque année, la Commune a permis aux bénévoles de Bayon et des communes environnantes d'organiser l'opération des Brioches de l'Amitié. Un point de rassemblement, dans une salle commune avait été mis à disposition, où les brioches y étaient préparées par secteur afin de faciliter l'organisation de la distribution.

Sur Bayon, 6 équipes ont parcouru les rues et sonné à vos portes pour vous proposer les brioches fournies par les deux artisans boulangers de Bayon. Mais pourquoi cette distribution ?

Les brioches sont vendues au profit de l'association AEIM-Adapei 54 qui, créée depuis 1957, accompagne aujourd'hui plus de 2400 enfants et adultes en situation d'handicap intellectuel dans ses établissements, comme en milieu ordinaire.

En achetant ces brioches vous permettez donc d'améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales de notre région par la construction d'établissements et des aides particulières apportées aux familles.

Merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation et à tous les généreux mangeurs de brioches pour leur soutien !



## Les Restos du Cœur en solidarité avec les plus démunis

par Anne-Marie BARBEZANT, responsable de l'antenne locale

**A** Bayon, 70 personnes ont franchi la porte des Restos du Cœur pour bénéficier d'une aide alimentaire durant la période d'hiver 2016/2017. Hélas, cette année nous constatons encore une augmentation du nombre de familles inscrites.

Les Restos ont pour objectif d'aider les personnes démunies et leur apporter une assistance bénévole. Chaque personne accueillie aux Restos reçoit chaque semaine, en hiver, un panier de nourriture qui lui permet de préparer quotidiennement un repas complet et équilibré pour tous les membres de son foyer.

Les ressources des Restos reposent essentiellement sur votre générosité. Des ramasses faites par les bénévoles collectent auprès des grandes surfaces des produits déclassés en raison de la proximité des dates limites de consommation (DLC ou DLUO). Vous pouvez aussi répondre favorablement à la collecte nationale organisée en mars dans les magasins qui nous ouvrent leur porte.

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent - à leur demande - être accompagnées pour une remise en ordre de leur budget. L'objectif est de leur faire prendre conscience de leurs possibilités financières et permettre un retour progressif à l'autonomie. Il nous arrive également d'orienter les demandeurs vers des structures spécialisées (surendettement) ou leur proposer un microcrédit.

A Bayon, pour réaliser ces missions, 10 bénévoles sont mobilisés chaque semaine aux côtés des plus démunis. Leur ambition principale : toujours mieux les accueillir, les servir et les accompagner dans la bonne humeur.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre et pour plus d'information contactez-nous :  
06 83 86 50 95





## Aide au déneigement pour les personnes âgées

par Martine BONNE, Jacques BAUDOIN

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doit faire face à des situations aussi difficiles que variées, et les membres du Conseil d'administration examinent attentivement chaque type de situation.

Les personnes âgées en difficulté attirent toute notre attention car souvent elles n'osent pas se signaler aux services sociaux, elles n'osent pas demander de l'aide ; les conditions sont souvent difficiles pour nombre d'entre elles.

Le déneigement des trottoirs est une difficulté parmi d'autres, et cependant, déneiger devant son domicile est une obligation (arrêté municipal n°2016-040 relatif à la salubrité et propreté de la Commune).

La question du déneigement devant le domicile des personnes âgées a été posée en mairie par une administrée. Sans doute d'autres personnes âgées rencontrent-elles également des difficultés pour déneiger. Les services municipaux ne peuvent réaliser ce type de travail pour quelques-uns car ils seraient accusés de favoriser certains fussent-ils des personnes âgées. Aussi, le CCAS prend cette difficulté en considération et puisque l'aide aux personnes en difficultés est de ses attributions, il essaie de trouver des solutions pour les bénéficiaires.

Dans les grandes villes, le CCAS possède du personnel qu'il peut affecter entre autres au déneigement. A Bayon, nous n'en avons pas il faut donc trouver d'autres solutions.

Il n'est pas facile de trouver un service d'aide à la personne disponible au moment de la chute de



neige (par exemple, au service ADMR Euron-Moselle, il n'y a qu'une personne affectée au déneigement, elle ne peut donc pas répondre à tous les besoins sur la Commune).

En abordant cette question au CCAS de Bayon, nous avons fait le constat qu'il existe à Bayon, des personnes de bonne volonté, qui aident depuis toujours leurs voisins âgés, surtout dans les périodes hivernales. Il suffit d'être attentif à son quartier, à ses voisins proches, de proposer une aide ponctuelle aux personnes qui semblent en avoir besoin cela s'appelle la **Solidarité**.

En ce sens, le CCAS, qui reste en recherche de solutions durables, encourage dans un premier temps les voisins à proposer leur service et à continuer à prodiguer de l'aide à ceux qui ne peuvent plus déneiger devant chez eux. C'est aussi une manière de rompre l'isolement des personnes âgées, elles en seront reconnaissantes à celles et ceux qui leur témoignent de l'attention.



## Livraison de repas par l'ADMR

par Jacqueline LEGRET, présidente de l'ADMR Euron-Moselle

L'association Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) Euron-Moselle peut vous aider au quotidien. Un service de repas est à votre bon vouloir.

Livraison du repas la veille pour le lendemain, ceci au prix de 9,10 € (déductible ou remboursement à 50% des impôts). Le repas comprend : 1 potage, 1 entrée, un plat de résistance, 1 fromage, 1 dessert et un morceau de pain.

L'ADMR Euron-Moselle couvre les secteurs de Bayon, Rosières-aux-Salines, Blaiville-sur-l'Eau, Damelevières, Dombasle-sur-Meurthe et Varangéville.

Pour toute information, contactez l'ADMR :  
03 83 72 58 01





**Site web**

Retrouvez toute l'actualité municipale, la vie économique, éducative, associative au fil des jours. Une fête, un bal, une assemblée générale ? Les infos en temps réel sont publiées sur l'agenda des manifestations : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

**Fermeture exceptionnelle de la Mairie**

Samedi 23 décembre  
Samedi 30 décembre

**Accueil des nouveaux habitants**

Les habitants qui se sont installés à Bayon dans le courant de l'année 2017 sont invités à une matinée d'accueil le samedi 13 janvier 2018 à 10h au Centre culturel Henri Gaudel.

**Vie associative - École de musique du Bayonnais**

Mme Carine LENTRETIEN est la nouvelle présidente de l'École de Musique du Bayonnais, en remplacement de M. Bruno ABRAHAM.  
Contact : 06 26 08 35 13  
[carinelentretien@hotmail.fr](mailto:carinelentretien@hotmail.fr)

**Vie associative - Les restos du cœur**

Mme Anne-Marie BARBEZANT est la nouvelle responsable de l'équipe des Restos du cœur à Bayon, en remplacement de M. Bernard DELORMEL.  
Contact : 06 83 86 50 95  
[anne-m.barbezant@wanadoo.fr](mailto:anne-m.barbezant@wanadoo.fr)  
[www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

**Vie associative - GV Euron Bien-Etre**

Mme Murielle ABRAHAM a cessé ses fonctions de présidente de l'association Gymnastique Volontaire (GV) Euron Bien-Etre (en attente de remplacement). L'association reste joignable par mail : [euronbienetre@gmail.com](mailto:euronbienetre@gmail.com)

**Petites informations**

par Nicolas ANDRÉ, Nathalie CHIARAVITA

**Donneurs de Sang de Bayon et environs**

Voici les dates des prochaines collectes de sang à la Résidence Saint-Charles de 16h à 19h30 :

- ▶ vendredi 22 décembre
- ▶ vendredi 23 février 2018
- ▶ vendredi 18 mai 2018

**Multi-accueil intercommunal « Mirabel'ange »**

Pour les enfants de 2 mois à 6 ans en accueil régulier ou occasionnel, au 5 rue des Hauts-Fossés.  
Tél. 03 83 70 90 28  
Contact (nouvelle adresse) : [mirabelange@cc3m.fr](mailto:mirabelange@cc3m.fr)

**Ouverture de la Bibliothèque intercommunale**

Mardi de 13h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi de 14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h  
Contact : [sabrina.marchal@cc3m.fr](mailto:sabrina.marchal@cc3m.fr)



**Ouverture de la Déchetterie intercommunale**

▶ du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :  
du mardi au vendredi de 14h à 16h30  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
▶ du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
du mardi au vendredi de 14h à 18h30  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Déneigement : l'affaire de tous**

L'hiver s'installe avec probablement des chutes de neige à venir. Quelques rappels réglementaires et de bon sens : par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires de logements ou commerces sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation ou commerce, en cordon ou en tas disposés de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. Merci d'avance !



**Extraits du registre de l'État-Civil**

par Nicolas DOLT

**Naissances**

BAUMGARTNER Amy 28/09/2017  
ANDRÉ SANCIER Marceau 18/11/2017

**Décès**

SCHAFFNER Suzanne 25/09/2017  
POLLET André 22/10/2017  
BLANDIN Marie-Thérèse 25/10/2017  
VOURIOT Josette 31/10/2017

MOMBAZET Hélène 03/11/2017  
MEYER Jean 21/11/2017  
ADAM Renée 27/11/2017  
GARLAND Georgette 30/11/2017  
HOSTEIN Simone 04/12/2017  
DEGARDIN Renée 05/12/2017  
LANG Lucienne 07/12/2017  
PAULY Jacqueline 08/12/2017  
VAGNER Marie-Josèphe 10/12/2017



## Prudence sur les routes glissantes

recommandée par la Compagnie de Gendarmerie nationale de Lunéville

**F**roid, humidité, brouillard, obscurité... En cette saison, ces facteurs compliquent la tâche des conducteurs. De nombreux accidents en découlent. Afin de garantir la sécurité de tous et la fluidité de la circulation, le bon sens commande de s'adapter.

En toutes circonstances les maîtres mots sont anticipation (rallongement des temps de trajets, des distances de freinage...), vigilance et solidarité (prévenez les secours en cas d'incident ou accident, portez assistance si possible).

Plus pratiquement, nous vous proposons les quelques conseils suivants.



1) Préparez votre véhicule : par température inférieure à 7°C, équipez votre véhicule de pneus hiver. Leurs matériaux spécifiques procurent une meilleure adhérence par temps froid et sur la neige ; veillez à l'état de la batterie et des éclairages (feux avant et arrière, clignotants) ; veillez au bon état des essuie-glaces et au niveau de liquide lave-glace ; au départ, désembuez et dégivrez les vitres pour assurer le meilleur champ de vision ; emportez des vêtements chauds et une chasuble réfléchissante, en cas d'éventuel arrêt forcé.

2) Adaptez votre conduite : prévoyez un temps de trajet suffisant au vu de la météo, plus long que par beau temps ; prévoyez des distances de freinage rallongées.

## VIE ÉCONOMIQUE



## Bienvenue aux nouveaux professionnels

par Huguette VILLEGGER



**Cécile WEISSE**  
Auxiliaire de vie sociale  
22 rue François Bassot  
06 87 72 02 77  
[cecile.weisse@me.com](mailto:cecile.weisse@me.com)



**TechSaniTherm - Nouveaux locaux**  
Chauffage, plomberie, sanitaire  
ventilation, climatisation...  
17 avenue de la Gare  
03 83 72 50 53

N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique à Bayon. Vous pouvez nous contacter à cette adresse : [secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)

## Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début avril. Tous les habitants, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

[nicolas.andre@mairie-bayon.fr](mailto:nicolas.andre@mairie-bayon.fr) avant le jeudi 15 mars

Retrouvez toutes les éditions de « BAYON INFOS » sur notre site web : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

**BAYON INFOS** Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 15 rue de la Mairie 54290 BAYON

**Directeur de la Publication** : Jacques BAUDOIN - **Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition** : Nicolas ANDRÉ

**Rapporteur de la Commission municipale « Information et Communication »** : Stéphane BERVARD

**Ont également contribué à ce numéro** : Anne-Marie BARBEZANT - Marie-Claire BERVARD - Martine BONNE - Nathalie CHIARAVITA - Charlotte CUNAT - Nicolas DOLT - Lydia FRANCOIS - Eddy GALLAIRE - Sarah GARNIER - Rachel GUSTIN - Brigitte HENRY - Caroline HOLLARD - Christine KIRCH - Olivier KOPPERSCHMITT - Jacqueline LEGRET - Lucas MORAND - Andrée NOIROT - Véronique PÉRALTA - Didier PERRIN - Alain RAVAILLER - Huguette VILLEGGER.

**Couverture** : Ombelles sous la neige (photo : Stéphane BERVARD).

**Remerciements** : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et à sa distribution dans toutes les boîtes-aux-lettres accessibles de la Commune.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 800 exemplaires

Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Janvier 2018